



Assemblée générale

Documents officiels

Commission du désarmement

320^e séance plénière

Mardi 3 avril 2012, à 10 heures

New York

Président : M. Román-Morey (Pérou)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

Le Président (*parle en espagnol*) : Étant donné que des consultations sont en cours entre certains groupes et certains États, je vais suspendre la séance jusqu'à 10 h 45, accordant ainsi plus de 30 minutes aux réunions en cours afin qu'elles soient menées à terme. Après quoi nous reprendrons la plénière.

Avant de suspendre la séance, je vais présenter officiellement les propositions du Président concernant les questions de fond inscrites à l'ordre du jour. Je vais maintenant donner lecture de mes propositions.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

S'agissant du point de l'ordre du jour relatif au « désarmement nucléaire », je propose « Recommandations relatives aux mesures de désarmement nucléaire et de non-prolifération des armes nucléaires en vue d'atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires ».

S'agissant du point de l'ordre du jour relatif au « désarmement classique », je propose « Mesures de confiance concrètes dans le domaine des armes classiques ».

Je propose que, durant le débat général, l'on tienne, en séances officieuses, des débats sur les méthodes de travail de la Commission du désarmement, un projet de document final étant soumis par un ami du Président, en son nom, et adopté par consensus.

Toujours dans le cadre du débat général, des débats seraient tenus, en séances officieuses, sur les éléments d'une déclaration de la quatrième décennie du désarmement. Un projet de document final serait soumis par un ami du Président, en son nom, et adopté par consensus.

À l'issue de débats portant sur les méthodes de travail et sur les éléments d'une déclaration de la quatrième décennie du désarmement, des projets de document final seraient distribués bien à l'avance, par les amis du Président, afin de tenir d'autres consultations dans le but de dégager un consensus. Les décisions finales seraient prises à une séance plénière de la Commission du désarmement.

Je signale aux délégations que l'adoption de nouveaux points de l'ordre du jour par la Commission du désarmement ne préjuge pas de la décision consensuelle prise par les groupes de travail d'utiliser ou non, comme base des délibérations, des documents connexes élaborés durant de précédentes sessions de la Commission.

La séance, suspendue à 10 h 15, est reprise à 13 h 5.

Le Président (*parle en espagnol*) : Étant donné que nous aurons besoin d'un peu plus de temps pour des pauses et des instructions, je propose que nous nous réunissions à 15 heures, comme prévu, pour un maximum d'une heure. Nous pourrions alors régler tous les problèmes et adopter un ordre du jour. Comme je ne voudrais pas commencer le débat général sans avoir adopté un ordre du jour, j'ai pris l'avis du Secrétariat, et, apparemment, il existe un mécanisme que nous pouvons utiliser. Toutefois, je voudrais commencer le

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

12-28124(F)



Merci de recycler

débat général sur les questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la Commission avec un ordre du jour adopté. Saisissons donc cette occasion pour étudier trois ou quatre fois les questions afin que nous puissions avoir une réponse cet après-midi. Je prendrai pleinement part à l'examen des

moyens permettant d'aboutir à un accord, et, bien entendu, durant la pause, nous nous emploierons à trouver d'autres termes acceptables pour tous.

La séance est levée à 13 h 10.